

# Florence Delmotte

## Parler de décivilisation relève du contresens

Pour l'universitaire et spécialiste de l'œuvre de Norbert Elias, s'inspirer des concepts forgés par ce sociologue allemand pour décrire certaines formes de violence comme un recul civilisationnel est hasardeux

Macron lance un appel contre la "décivilisation", titre *Le Monde* daté du 26 mai. Une double page propose quatre articles revenant sur la mort de trois policiers à Roubaix, celle d'une infirmière à Reims et les suites de l'incendie du domicile du maire de Saint-Brevin-les-Pins. Le même jour, un autre article retient l'attention de celles et ceux qui partagent un intérêt pour l'œuvre du sociologue Norbert Elias (1897-1990). L'article évoque le lien établi par le directeur de l'IFOP, Jérôme Fourquet, lors d'un déjeuner à l'Élysée, entre les trois « faits divers » et un « processus de décivilisation » allant « à l'inverse du processus de civilisation des mœurs » décrit par Elias. Le président aurait acquiescé et les mots qu'on lui prête le confirment.

Dans certains réseaux de recherche, on est surpris de voir cité sur la place publique le nom d'un sociologue qui a rarement occupé le devant de la scène. On s'inquiète de voir ses analyses déformées et mobilisées dans un contexte marqué par l'émotion. En matière de violences, car c'est de cela qu'il s'agit, on garde en mémoire les diverses mobilisations des cinq dernières années contre la politique du gouvernement, des « gilets jaunes » à la réforme des retraites, en passant par Notre-Dame-des-Landes et Sainte-Soline.

Ces mouvements ont certes été l'occasion, pour certains groupes, de faire usage de la violence contre des biens, voire contre des personnes. Mais ils ont surtout en commun d'avoir été trop souvent réprimés par les forces de l'ordre, voire d'avoir fait l'objet de violences policières. C'est-à-dire d'une violence étatique qui n'est pas légitime au sens défini par la loi, ou acceptée comme telle par la population.

### Slogans réducteurs

Les lectrices et les lecteurs d'Elias ont aussi à l'esprit l'association de la « décivilisation » au « grand remplacement » lors de la dernière campagne pour l'élection présidentielle. Au-delà des mots, ce thème épouvantail n'en finit pas de miner le débat politique, en France comme ailleurs. Certaines idées de l'extrême droite ont « percolé » dans la plupart des formations politiques et semblent s'installer dans l'opinion sous des formes plus ou moins présentables. Il ne fait aucun doute qu'aucun des commensaux du déjeuner du 23 mai ne partage l'idée que « leur civilisation » est menacée par « des barbares », ni que tel est le sens à donner au « processus de décivilisation ».

Mais que penser de l'usage d'un terme qui est d'abord revendiqué par le nationalisme le plus extrême ? Il est politiquement compréhensible de faire preuve d'attention à ce qu'éprouverait « la France populaire ». Mais il est clair que de tels éléments de langage contribuent à exacerber une émotion qui profite d'abord aux discours déclinistes, racistes et xénophobes, loin d'une analyse à même d'« interpeller la société



LA PENSÉE DE NORBERT ELIAS A FAIT L'OBJET DE SÉRIUX MALENTENDUS, QUE SES ÉLÈVES S'ATTACHENT À DISSIPER

dans son ensemble, en profondeur», comme l'espère le président français.

(Dé)civilisation, violence(s), émotion(s) : l'œuvre d'Elias parle bien de cela et, si l'on veut que les sciences sociales servent à quelque chose, il faut tolérer une certaine simplification. Les non-spécialistes, le prince et ses conseillers ont le droit d'utiliser les concepts d'un auteur pour condenser un faisceau d'événements. Mais la pensée d'Elias a bien plus à offrir que des slogans réducteurs pour éclairer les difficultés présentes.

Dans son étude *Sur le processus de civilisation* (1939), Elias accorde une importance particulière à la violence physique et à ses transformations. Le développement de l'État en Europe occidentale n'a pas fait disparaître la violence de l'espace social. En dehors des épisodes révolutionnaires et des conflits armés, il tend plutôt à la « reléguer au fond des casernes ». Aussi, la « civilisation » et l'État ont forcé-ment leurs revers. La colonisation est menée par le second au nom de la première. La pacification relative des relations intra-étatiques s'accompagne d'une violence multipliée entre des États devenus plus stables et plus puissants. Au XX<sup>e</sup> siècle, la technologie et le nationalisme de masse autorisent des guerres totales et mondiales.

Du côté des individus, la « civilisation des mœurs » et le refoulement de la violence peuvent être à la source de souffrances psychiques aux causes et conséquences sociales. Enfin, l'insécurité économique propre au capitalisme et le « danger de guerre » risquent toujours de faire « éclater la cuirasse » de l'homme « civilisé » et de rétablir la prévalence de contraintes externes extrêmement rigides sur des « autocontrôles » que le processus civilisation, à un stade avancé, rendrait plus souples et inclusifs.

L'ouvrage d'un juif allemand exilé en Angleterre et dont les parents ne survivront pas au nazisme est publié dans l'indifférence en 1939. Si l'après-guerre ne sera pas plus réceptif aux thèses d'un auteur qui a parlé de civilisation au plus mauvais moment, force est de reconnaître à ce dernier une mise à distance de ses propres affects et une lucidité remarquables.

La pensée d'Elias a toutefois fait l'objet de sérieux malentendus,

que ses élèves s'attachent à dissiper. Dans les *Etudes sur les Allemands* (1990, traduit au Seuil en 2017), Elias lui-même rectifie le tir et s'emploie, comme l'écrit Roger Chartier dans *Le Monde* en 1998, à rendre compte du « processus de « décivilisation » qui a saisi l'Allemagne hitlérienne » et bien d'autres États européens à la même période. Si l'on glose depuis sur le caractère réversible de la civilisation, sur son effondrement en dehors de la Shoah, ces essais soulignent que les processus de civilisation et de décivilisation vont souvent de pair, que le processus de civilisation entraîne des tensions qui le contrarient en permanence.

### Mise à distance

Dans *Les Allemands* se dévoile aussi le « cœur » de la civilisation telle qu'il faudrait l'entendre : l'extension de la capacité à se mettre à la place d'un autre de plus en plus éloigné et différent de soi, l'élargissement du « cercle de l'identification mutuelle » théorisé par le sociologue néerlandais Abram de Swaan. Mais si la « déshumanisation » était, à l'inverse, la condition de l'extermination des juifs d'Europe, elle concerne aussi des phénomènes plus proches de nous. Ainsi, dans les sociétés « dyscivilisées », l'État se retire des « quartiers », ne traite plus tous ses membres de la même façon, et expose certains groupes à toutes les ressources de violence associées au monopole étatique. L'État n'est plus social mais sécuritaire au bénéfice des dominants.

Toute interprétation étant située, celle-ci l'est. La sociologie d'Elias ne visait pas à faire œuvre politique, mais à comprendre où l'on en est en expliquant d'où l'on vient. La mise à distance historique qu'elle enseigne ne permet pas de juger d'une « évolution » sans avoir le recul suffisant. Aujourd'hui, a contrario de l'analyse d'Emmanuel Macron et de ses conseillers, une intolérance accrue vis-à-vis de toutes les formes de violence serait plutôt l'indicateur d'une progression de la civilisation, au sens d'Elias.

Mais elle n'est pas manifeste si l'on songe au traitement réservé aux sans-papiers, aux sans-abri, aux sans-emploi, aux manifestants et manifestantes sur les ronds-points et dans les champs. Qualifier certaines formes de violence de recul civilisationnel est politiquement hasardeux et surtout peu éclairant. Il convient effectivement mieux de s'intéresser aux « racines du problème ». Pour cela, on peut commencer par la lecture des *Allemands* et du *Processus de civilisation*, dont on attend une nouvelle traduction française. ■

Florence Delmotte est professeure de science politique à l'Université Saint-Louis - Bruxelles et chercheuse qualifiée au Fonds de la recherche scientifique

# Mineurs et pornographie sur Internet: un casse-tête technique

## ANALYSE

Les ministres le martèlent depuis plusieurs mois : les sites pornographiques librement accessibles aux mineurs, c'est fini. Faute de mettre en place une vérification efficace de l'âge de leurs visiteurs, les plates-formes X seront bientôt bloquées en France, soit au terme d'une procédure judiciaire déjà engagée, dans laquelle une décision est attendue le 7 juillet, soit par le biais d'un blocage administratif prévu dans un nouveau projet de loi.

Sauf que la volonté politique, même à propos d'un important problème de société, comme l'est la facilité d'accès aux sites pornographiques, peut se heurter au mur du réel. Au Royaume-Uni, les gouvernements successifs, à partir de 2017, en ont fait l'expérience directe. En dépit d'un rare consensus politique pour mettre en place un blocage des sites pornographiques aux mineurs, le projet a enchaîné les retards durant quatre ans avant d'être finalement abandonné. Le Royaume-Uni a échoué, comme l'Allemagne avant lui et, très probablement, la France après lui, sur un problème technique bloquant : repérer les internautes mineurs sans lever l'anonymat pour tous.

Car il n'existe pas vraiment de moyen simple et efficace de dissocier complètement l'âge et l'identité. Peu d'utilisateurs souhaiteraient fournir à un site pornographique une copie de leur passeport ou de leur carte bancaire – ce dernier point a longtemps été une difficulté importante pour les sites pornographiques sur abonnement, même ceux ayant pignon sur rue. Seule solution : une procédure de « double anonymat », faisant intervenir un « tiers de confiance », qui vérifie qu'une personne est bien majeure, et transmet cette information au site pornographique, avec un code par exemple, sans lui donner l'identité de l'internaute.

### Projet au point mort

Au Royaume-Uni, une demi-douzaine de solutions de ce type ont été envisagées. L'un des projets prévoyait la vente de « codes d'accès » prouvant votre majorité dans les bureaux de tabac, ou encore une application scannant votre visage pour déterminer si vous êtes mineur ou majeur. Un des outils les plus aboutis était même édité par... MindGeek, la holding qui contrôle certains des plus importants sites gratuits de pornographie.

« De l'analyse effectuée des différentes méthodes de vérification existantes, il ressort qu'aucune n'est à la fois performante, totalement transparente pour l'utilisateur, peu intrusive et accessible à tous, bien que certaines paraissent meilleures », notait en 2022 le propre pôle d'expertise numérique du gouvernement français, dans un rapport très complet sur ces outils, qui suggérait de développer un nouveau prototype conçu en partenariat avec la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) et Polytechnique. Le gouvernement n'a visiblement pas souhaité écouter ses propres experts : un an plus tard, le projet est au point mort.

LES SPÉCIALISTES DU SUJET NOTENT QU'UN ÉVENTUEL FILTRAGE DES SITES PORNOGRAPHIQUES SERA FACILEMENT CONTOURNABLE

IL N'EXISTE PAS VRAIMENT DE MOYEN SIMPLE ET EFFICACE DE DISSOCIER COMPLÈTEMENT L'ÂGE ET L'IDENTITÉ

Les spécialistes du sujet notent par ailleurs qu'un éventuel filtrage des sites pornographiques sera facilement contournable. En quelques clics, un réseau privé virtuel (VPN) permet de se connecter à Internet depuis un pays étranger, et donc d'éviter les blocages. C'était l'une des grandes limites de la loi Hadopi, censée endiguer le téléchargement illégal, mais dont le système d'envoi d'avertissements était assez facilement esquivable, au moins pour les internautes les plus technophiles. Les outils de téléchargement en pair à pair majoritairement utilisés à l'époque avaient rapidement été remplacés par d'autres services plus difficilement possibles à surveiller, et la diminution ces dernières années du piratage est principalement à mettre au crédit du développement de plates-formes légales attrayantes, comme Spotify, Deezer ou Netflix.

### Pirates, espions, escrocs...

La tendance est profonde, et elle n'est pas limitée à la pornographie : les gouvernements occidentaux ont eu tendance à considérer ces dernières années que leur volonté s'imposait par-delà les avis contradictoires des experts du numérique, voire, dans certains cas, contre les lois mêmes des mathématiques. Au Royaume-Uni toujours, mais aussi en France, une idée revient à intervalles réguliers : les éditeurs de messageries sécurisées devraient continuer à offrir des communications chiffrées à leurs utilisateurs, mais y ménager une porte d'accès pour que les services gouvernementaux puissent les surveiller. C'est ce que demande le récent projet de loi anglais Online Safety Bill, pour la détection d'images pédopornographiques.

Or, il n'existe aucune manière de garantir qu'une faille de sécurité ne puisse être exploitée que par un État. Si une faille existe, elle sera aussi découverte, et utilisée, par des pirates, des espions ou des escrocs. « Les personnes à l'origine de ce projet de loi disent reconnaître l'importance du chiffrement et de la confidentialité, mais affirment qu'il est possible de surveiller les messages sans compromettre le chiffrement de bout en bout. La vérité, c'est que cela n'est pas possible », écrivent à raison, dans une lettre ouverte récente, les dirigeants de WhatsApp (groupe Meta). « Le gouvernement britannique s'apprête à voter la création d'une licorne », écrivait en avril le *Financial Times* pour signaler l'absurdité de la situation.

Ces projets de loi, ne pouvant jamais être vraiment appliqués efficacement, se heurtent aussi presque systématiquement à un mur plus politique. La majorité des utilisateurs de sites pornographiques restent des adultes, et donc des électeurs. Après des années de discours volontaristes voire martiaux, le gouvernement britannique s'est résolu à abandonner en catimini son projet de loi sur l'accès aux sites pornographiques. En France comme ailleurs, un texte aussi technique n'est équilibré et applicable que si le législateur écoute, et entend, les experts du sujet, ce qui n'a pour l'instant pas été le cas. ■

DAMIEN LELOUP (SERVICE PIXELS)